

Urbanisme

Plan local d'urbanisme (PLU), Projet de construction et/ou travaux.

Le service ne reçoit que sur rendez-vous, les demandes se font uniquement **par mail** en indiquant précisément l'objet du rendez-vous.

Les demandes d'études d'avant-projet sont à transmettre par mail (plan masse, adresse et descriptif à fournir).

Les demandes de copies sont à envoyer par mail.

Délais de réponses (hors délais réglementaires des autorisations d'urbanisme) :

- étude d'avant-projet : 3 semaines ;
- demandes de copie d'une autorisation d'urbanisme : 1 mois ;
- demandes autres qu'avant-projet : 1 semaine.

Contact téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h.

En dehors de ces horaires, le service se consacre au traitement des dossiers.

- 01 34 25 42 69 : urbanisme
- 01 34 25 42 48 : développement économique (demandes d'enseignes, certificats d'urbanisme, DIA, foncier)

Contact

urba@ville-osny.fr

Liens utiles

[Le service urbanisme](#)